

Département du Gard  
Arrondissement de Nîmes  
Ville de Bagnols-sur-Cèze

**Délibération du Conseil municipal n° 2024-06-87**  
**Séance du 26 juin 2024**

**Objet : Approbation du Compte de gestion 2023 du budget principal et des budgets annexes**

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
25	7	1

VOTE	
Majorité	Contre : 4
	Abstention : 4

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 juin à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 juin 2024

**Conseillers municipaux présents :** Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Ali **OUATIZERGA**, Michel **SELLENS**, Françoise **SERVOL**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Thierry **VINCENT**, Guillaume **SANCHEZ**, Jérôme **JACKEL**, Olivier **WIRY**

**Conseillers municipaux absents ayant donné procuration :** Christian **BAUME** procuration à M.GRAZIANO-BAYLE, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M.FOND-THURIAL, Mourad **ABADLI** procuration à M.CEGIELSKI, Sylvain **HILLE** procuration à A.OUATIZERGA, Marilyne **FOURNIER** procuration à C.MUCCIO, Claude **ROUX** procuration à J-Y CHAPELET, Pascale **BORDES** procuration à B.NASS

**Conseillers municipaux absents :** Catherine **HERBET**

**Secrétaire de séance :** Christine **MUCCIO**

**Objet : Approbation du Compte de gestion 2023 du budget principal et des budgets annexes**

Considérant que notre assemblée est appelée à statuer sur le compte de gestion 2023 établi par le Comptable Public, pour le budget principal et les budgets annexes,

Considérant que le Comptable Public a repris dans ses écritures l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice clos,

Vu que le conseil municipal entend, débat, et arrête le compte de gestion, dont le vote doit impérativement intervenir avant celui du compte administratif,

Vu le rapprochement des écritures du compte administratif 2023, dressé par l'ordonnateur avec le compte de gestion 2023 établi par le comptable, mettant en évidence, pour le seul budget principal, un écart de 38 039,94 €,

Considérant que cet écart résulte de l'apurement sur 10 ans du compte 1069, décidé par délibération n° 2022-11-140 du 16 novembre 2022, sera corrigé par une augmentation du déficit d'investissement repris à l'affectation du résultat,

Considérant que cette question a été présentée à la commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 12 juin 2024,

Considérant le rapprochement des écritures du compte administratif, dressé par l'ordonnateur avec le compte de gestion établi par le comptable, et que celui-ci a permis de constater la concordance de l'ensemble des écritures réalisées sur 2023, à l'exception de la régularisation citée ci-dessus, pour les budgets suivants :

**Budget principal**

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

- Résultat de fonctionnement : + 3 256 288,67 €,
- Résultat d'investissement : - 3 702 903,88 €,
- Résultat définitif 2023 : - 446 615,21 €.

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de - 446 615,21 € au 31 décembre 2023.

**Budget Annexe Caisse des écoles**

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

- Résultat de fonctionnement : +16 522,84 €,
- Résultat d'investissement : + 3 002,33 €,
- Résultat définitif 2023 : +19 525,17 €.

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de **+19 525,17 €** au 31 décembre 2023.

### **Budget Annexe Zone de Berret**

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

- Résultat de fonctionnement : -14 981,86 €,
- Résultat d'investissement : -91 175,22 €,
- Résultat définitif 2023 : - 106 157,08 €.

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de **- 106 157,08 €** au 31 décembre 2023.

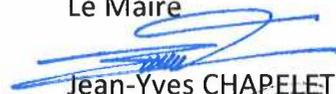
### **Budget Annexe du Syndicat Bagnols-Lussan**

Aucune écriture n'ayant été enregistré en 2023, le compte de gestion fait apparaître un résultat de 0 € en fonctionnement et en investissement.

**Le Conseil municipal décide à la majorité – 4 votes contre (J-L MORELLI, B.NASS, L.MARQUES-ROUX, P.BORDES) procuration à B.NASS) – 4 abstentions ( T.VINCENT, O.WIRY, G.SANCHEZ, J.JACKEL) :**

- d'approuver le compte de gestion du budget principal et des budgets annexes, dressé par le Comptable Public pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023,
- d'admettre les opérations de la gestion 2023 pour les sommes fixées par lesdits comptes et de déclarer que l'ensemble de ces opérations n'appelle aucune réserve de la part de notre assemblée.

Le Maire



Jean-Yves CHAPELET



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 05/07/2024



ID : 030-213000284-20240626-2024\_06\_87-DE

